

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PRESENTATION DU BUREAU DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE ET DES AGENTS NON-TITULAIRES (1A)	5
PAGE D'INFORMATION	6
I. LES EFFECTIFS DU CORPS AU 31/12/2009	10
1.1. LES EFFECTIFS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	10
1.2. LES SITUATIONS ADMINISTRATIVES (HORS ÉQUIPEMENT).....	11
1.3. LA PYRAMIDE DES ÂGES	16
1.4. LES AFFECTATIONS.....	18
1.5. LE TEMPS DE TRAVAIL	19
II. LES FLUX 2009 AU SEIN DU CORPS	20
2.1. LES ENTRÉES	20
2.2. LES SORTIES	21
2.3. LA BALANCE DES DÉTACHEMENTS	23
2.4. LES INTÉGRATIONS DANS LE CORPS.....	25
III. LES RECRUTEMENTS 2009	26
3.1. LES AFFECTATIONS DES NOUVEAUX RECRUTÉS	26
3.2. LES RECRUTEMENTS DANS LE CORPS : RÉCAPITULATIF EN CHIFFRES.....	28
3.3. LES TITULARISATIONS	28
IV. LES PROMOTIONS EN 2009	29
4.1. PROMOTION AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 ^{ÈRE} CLASSE	29
4.2. PROMOTION AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{ÈME} CLASSE	31
4.3. PROMOTION AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^{ÈRE} CLASSE	33
V. LA MOBILITE	36
5.1. LES MOUVEMENTS GÉOGRAPHIQUES.....	36
5.2. LES FLUX FONCTIONNELS	37
VI. LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)	38
6.1. DÉFINITION D'UNE CAP	38
6.2. LES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL	40
6.3. LES CAP EN 2009.....	41

INTRODUCTION

A travers le bilan de gestion produit ici pour le corps des adjoints administratifs, le bureau 1A tend vers une meilleure communication et une transparence de son travail et de sa gestion.

Le but de ce dernier est de donner une vue d'ensemble du corps des adjoints administratifs, de ses mouvements, de ses évolutions et surtout de transmettre une meilleure compréhension du fonctionnement administratif aussi bien aux nouveaux arrivants qu'aux agents qui souhaitent faire évoluer leur carrière.

PRESENTATION DU BUREAU DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE ET DES AGENTS NON-TITULAIRES (1A)

Le bureau 1A est en charge de la gestion individuelle et collective de la carrière des personnels titulaires et non-titulaires de la filière administrative du ministère de la culture et de la communication.

De nombreux agents sont concernés tels :

- les inspecteurs généraux de l'administration des affaires culturelles, et inspecteurs et conseillers de la création et de l'enseignement artistique et de l'action culturelle
- les administrateurs civils et emplois de directions (directeurs et sous-directeurs d'administration centrale, chefs de service, directeurs de projet, DRAC, chefs de mission)
- les attachés d'administration
- les assistants sociaux et conseillers techniques de service social
- les secrétaires et adjoints administratifs
- les infirmiers
- les agents contractuels administratifs du ministère et agents vacataires de l'administration centrale.

Au sein du bureau, les gestionnaires de carrière assurent et coordonnent l'organisation des commissions administratives paritaires, les avancements de grade, de corps, d'échelon ainsi que la titularisation des agents. Ils s'emploient à traiter diverses situations individuelles telles les recrutements, les positions, les modalités de travail, la mobilité ainsi que la fin de fonction.

Le bureau 1A assure le suivi des effectifs des corps gérés par le bureau, veille au contrôle de gestion et participe au bilan social.

La loi relative à la mobilité

La [loi n° 2009-972 du 3 août](#) relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique place la gestion des ressources humaines au cœur de la réforme de la fonction publique.

Elle offre aux fonctionnaires les moyens de construire de véritables parcours professionnels, notamment en leur garantissant des droits nouveaux en matière de mobilité et un accompagnement professionnel réel. Elle permet également aux administrations de disposer plus facilement des ressources humaines répondant à leurs besoins et à leurs évolutions au cours des prochaines années, dans un souci constant de qualité et de continuité du service.

Adopté par le Sénat le 29 avril 2008, le texte a été débattu à l'Assemblée nationale en juillet 2009 et définitivement adopté par le Parlement le 23 juillet 2009. Il contient des innovations de plusieurs ordres qui vont permettre de décloisonner les corps et les administrations.

Objectif et principales dispositions

Garantir au fonctionnaire un droit à la mobilité, en supprimant les obstacles statutaires et indemnitaires et faire de cette mobilité un levier de modernisation des pratiques de recrutement et de gestion des ressources humaines dans la fonction publique, tels sont les objectifs majeurs de la loi destinée à offrir des carrières plus diversifiées.

Des mesures statutaires

Tous les corps et cadres d'emplois sont désormais ouverts au détachement et à l'intégration, y compris les corps militaires jusqu'ici fermés à l'accueil de fonctionnaires civils en leur sein.

Le fonctionnaire peut donc demander un détachement dans l'un de ces corps, comparable à celui auquel il appartient, avec la garantie de ne pas se voir opposer les dispositions des statuts spécifiques de l'unité choisie.

De plus, lorsque les conditions de recrutement et les missions exercées sont similaires entre deux corps ou cadres d'emplois, il est désormais possible au fonctionnaire d'intégrer directement l'unité où il n'exerçait pas, sans y avoir été détaché préalablement.

Le fonctionnaire qui a été détaché depuis au moins cinq ans dans un corps ou un cadre d'emploi se verra proposer une intégration dans cette unité si l'administration souhaite poursuivre la relation de travail au-delà de cette période. Lors de sa réintégration dans une administration après un détachement, le fonctionnaire sera reclassé au grade et à l'échelon qui lui sont le plus favorables.

Une promotion obtenue lors du détachement pourra ainsi être reconnue, manière de conforter les avantages de carrière acquis par l'agent, de valoriser l'exercice de mobilités et de fluidifier les parcours professionnels.

L'administration ne pourra plus s'opposer au départ de l'agent en mobilité, sous réserve des nécessités du service et d'un préavis de trois mois. Une expérimentation est prévue pendant cinq ans pour tester l'intérêt d'un dispositif de cumul d'emplois à temps non complet relevant de plusieurs fonctions publiques. La durée du cumul pour la création ou la reprise d'une entreprise est étendue et les conditions de cumul d'activités accessoires pour les agents à temps non complet ou incomplet sont harmonisées pour favoriser les mobilités public privé.

Afin de permettre aux agents de connaître les emplois vacants proposés par l'ensemble des ministères et de leurs établissements publics et, par là même, de favoriser leur mobilité, une bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP) est mise en place.

Elle est accessible sur le [site www.biep.gouv.fr](http://www.biep.gouv.fr) et a vocation à être complétée en 2010 par des bourses régionales de l'emploi public.

Enfin afin de d'accompagner de façon personnalisée les agents dans leurs parcours professionnels, des conseillers mobilité-carrière sont en cours de recrutement dans toutes les administrations et établissements publics de l'ETAT ;

Des mesures financières

Depuis 2008, plusieurs mesures d'ordre financier ont ainsi été prises pour accompagner les agents dans l'exercice de leurs mobilités. Le plafond du gain de rémunération a été supprimé pour les fonctionnaires détachés. Par ailleurs, plusieurs indemnités ont été créées :

- Une **indemnité temporaire de mobilité**, d'un montant maximal de 10 000 euros, accordée à tout agent acceptant d'occuper pendant au moins trois ans un emploi là où l'administration a du mal à recruter, du fait du manque d'attractivité d'une zone par exemple. Pour les agents déplacés dans le cadre d'une restructuration de leur service, une prime est prévue dans la limite d'un plafond de 15 000 euros. S'y ajoute un complément indemnitaire pour les fonctionnaires perdant un emploi de responsabilité. Il compense partiellement la perte de rémunération, de façon dégressive, sur deux ans. Enfin, une aide à la mobilité, d'un montant forfaitaire de 6 100 euros, est allouée au conjoint de l'agent déplacé.
- Une **indemnité de départ volontaire**, appelée également « pécule », attribuée à l'agent qui démissionne, soit dans le cadre d'une restructuration, soit parce qu'il crée ou reprend une entreprise, soit pour l'aider à réaliser un projet personnel. Un "coup de pouce", en quelque sorte, à une seconde carrière. Cette indemnité ne peut excéder une somme équivalant à 24 fois un douzième de la rémunération brute annuelle.

Les grilles indiciaires

La grille indiciaire est une échelle d'indices servant à la rémunération des agents. Elle est commune à l'ensemble des fonctionnaires relevant d'un même statut particulier. Un indice de classement appelé indice brut est attribué à chaque agent appartenant à la même grille indiciaire selon le grade et l'échelon qu'il occupe.

Grille indiciaire des adjoints administratifs de 2^{ème} classe.

ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE 2 ^{ème} CLASSE		INDICES		CONDITIONS D'ACCES AU GRADE SUPERIEUR APPLICABLES POUR UNE PERIODE DE 3 ANS A COMPTER DU 01/01/2007
Echelons	Durée moyenne d'attente pour atteindre l'échelon supérieur	Bruts	Majorés	
1	1 an	281	292	
2	2 ans	287	293	
3	2 ans	293	294	Par <u>examen professionnel</u> être au 3ème échelon et compter au moins 2 ans de services effectifs dans le grade
4	3 ans	298	295	<u>Au choix</u> être au 4ème échelon et compter au moins 3 ans de services effectifs dans le grade
5	3 ans	305	300	
6	3 ans	314	305	
7	4 ans	324	312	
8	4 ans	333	319	
9	4 ans	347	326	
10	4 ans	364	338	
11		388	355	

Cet indice brut (IB) se concrétise par un indice de traitement : l'indice nouveau majoré (IM), élément chiffré qui sert à calculer le traitement des agents. L'indice nouveau majoré s'exprime en points.

Pour calculer le salaire mensuel brut d'un agent, on multiplie la valeur du point d'indice par l'indice nouveau majoré correspondant à son échelon. La valeur moyenne annuelle du point d'indice en 2009 était de 55 0260€. En effet la valeur du point d'indice annuelle en 2009 a changé 3 fois : elle était de 54 8475€ au 1^{er} janvier 2009, 55 1217€ au 1^{er} juillet 2009 et 55 2871€ au 1^{er} octobre 2009.

Grilles indiciaires (suite)

Grille indiciaire des adjoints administratifs de 1^{ère} classe.

ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 ^{ère} CLASSE		INDICES		CONDITIONS D'ACCES AU GRADE SUPERIEUR APPLICABLES POUR UNE PERIODE DE 3 ANS A COMPTER DU 01/01/2007
Echelons	Durée moyenne d'attente pour atteindre l'échelon supérieur	Bruts	Majorés	
1	1 an	287	293	
2	2 ans	290	294	
3	2 ans	298	295	
4	3 ans	307	300	
5	3 ans	320	308	<i>Au choix</i> être au 5 ^{ème} échelon et compter au moins 6 ans de services effectifs dans le grade
6	3 ans	333	316	
7	4 ans	343	325	
8	4 ans	360	335	
9	4 ans	374	345	
10	4 ans	382	356	
11		409	369	

Grille indiciaire des adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe.

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE		INDICES		CONDITIONS D'ACCES AU GRADE SUPERIEUR APPLICABLES POUR UNE PERIODE DE 3 ANS A COMPTER DU 01/01/2007
Echelons	Durée moyenne d'attente pour atteindre l'échelon supérieur	Bruts	Majorés	
1	1 an	299	294	
2	2 ans	302	295	
3	2 ans	307	298	
4	3 ans	322	308	
5	3 ans	336	318	
6	3 ans	351	328	<i>Au choix</i> être au 7 ^{ème} échelon depuis au moins 2 ans et compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade
7	4 ans	364	338	
8	4 ans	380	350	
9	4 ans	398	362	
10	4 ans	427	379	
11		446	392	

Grille indiciaire des adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe.

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1 ^{ère} CLASSE		INDICES	
Echelons	Durée moyenne d'attente pour atteindre l'échelon supérieur	Bruts	Majorés
1	2 ans	343	324
2	2 ans	360	335
3	3 ans	375	346
4	3 ans	394	359
5	3 ans	422	375
6	4 ans	449	394
7		479	416

I/ LES EFFECTIFS DU CORPS AU 31/12/2009

1.1. Les effectifs en équivalent temps plein

La Loi organique relative aux lois de finances, la "LOLF", adoptée en 2001 par le Parlement, entrée en vigueur le 1er janvier 2006, modifie les règles de construction, d'adoption et d'exécution du budget de l'Etat. Elle a un impact sur les modalités de gestion des ressources humaines (GRH) de l'Etat. La LOLF a changé l'unité de décompte des emplois. Trois notions sont à distinguer :

– **Les personnes physiques : les agents**

TOTAL DOSSIERS GERES	F	H
	1771	354
2125		

** Le nombre total d'agents gérés représente la totalité des dossiers gérés par le gestionnaire quelle que soit la situation administrative de l'agent. Ce chiffre est à distinguer du nombre d'agents en position d'activité, qui lui, contient les agents en fonction à temps plein ou à temps partiel.*

**La différence par rapport à l'année 2008 s'explique par le fait que dans le bilan précédent, il restait des dossiers d'agents de services techniques à sortir des effectifs suite à leur transfert dans la filière technique.*

– **Les équivalents temps plein (ETP).** Par exemple, un agent à temps partiel (80%) vaudra sur une base annuelle : $1PP \times 80\% = 0,8$ ETP

EFFECTIFS en ETP MCC (y compris rétro-transfert équipement)
1884,6 dont 91.6 agents de l'équipement

– **Les équivalents temps plein travaillé (ETPT).** Cette notion mesure la consommation des ETP au cours de l'année. Ainsi un agent à plein temps arrivant au 1^{er} mai vaudra $8/12 \times 1ETP = 0,66$ ETPT et un agent à temps partiel arrivant au 1^{er} juillet vaudra $6/12 \times 0,8$ ETP = 0,4 ETPT.

1.2. Le situations administratives

Définition de l'activité :

Un fonctionnaire est considéré en activité lorsqu'il occupe un emploi pour lequel il est rémunéré.

ACTIVITE	F	H	TOTAL	% Par rapport au nombre de dossiers gérés
PERSONNELS EN FONCTION AU MCC	1559	302	1861	87,58%
MAD	4	1	5	0,24%
CLM	13	2	15	0,71%
TOTAL DES AGENTS EN POSITION D'ACTIVITE	1576	305	1881	88,52%

Définition du détachement :

Le détachement est la position du fonctionnaire rattaché provisoirement à un autre corps au sein du même ministère ou d'une autre administration.

DETACHEMENT	Dans une collectivité ou fonction publique hospitalière		Dans une autre administration de l'Etat		Dans un établissement public		Pour suivre une scolarité		TOTAL		% GLOBAL
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Nombre d'agents	20	2	32	18	5	2	5	6	62	28	4,24%
TOTAL	22		50		7		11		90		

La majorité des adjoints administratifs placés en position de détachement sont détachés auprès d'une autre administration (56%). Le nombre de détachements auprès d'une collectivité territoriale a augmenté par rapport à 2008, 22 agents contre 16 en 2008. Ce nombre représente 24% des détachements du corps. Les détachements auprès d'un établissement sont également en hausse, 2 en 2008 contre 7 en 2009. En revanche on dénombre moins de détachement pour suivre une scolarité par rapport à 2008, toutefois ce motif représente quand même 12% des détachements du corps.

Définition de la mise à disposition :

Un fonctionnaire est mis à disposition lorsqu'il effectue son service dans une autre administration que la sienne mais continue à être payé par son administration d'origine.

MISE A DISPOSITION	F	H	% GLOBAL
Nombre d'agents	4	1	0,24%
TOTAL	5		

Le nombre de mise à disposition a augmenté d'une personne par rapport à 2008.

Définition de la disponibilité :

La disponibilité est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou service d'origine, cesse de bénéficier, dans cette position, de ses droits à l'avancement et à la retraite. Il existe deux sortes de disponibilité : de droit et sous réserve des nécessités de service; dans ce cas l'accord du responsable hiérarchique est nécessaire.

L'agent placé en disponibilité :

- cesse ses fonctions et donc libère son poste
- perd ses droits à l'avancement d'échelon et de grade
- n'acquiert pas de droits à pension
- ne perçoit plus de salaire
- doit notifier ses changements d'adresse

DISPONIBILITE	CONVENANCES PERSONNELLES		SUIVRE LE CONJOINT		DISPONIBILITE D'OFFICE		ELEVER UN ENFANT DE MOINS DE 8 ANS *		CRÉER UNE ENTREPRISE		TOTAL		% GLOBAL
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Nombre d'agents	51	10	32	0	4	3	9	3	0	1	96	17	5,32%
TOTAL	61		32		7		12		1		113		

54% des disponibilités sont des disponibilités pour convenances personnelles. Leur nombre a augmenté par rapport à 2008, (53 en 2008 contre 61 en 2009). Les disponibilités d'office ont également augmenté, elles étaient 3 en 2008. Le nombre de disponibilités pour suivre le conjoint ou pour créer une entreprise n'a pas changé. En 2009 il y a un agent de moins en disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans :

Définition du congé parental :

Un fonctionnaire, homme ou femme, peut bénéficier d'un congé parental afin d'élever un enfant de moins de 3 ans. Les deux parents fonctionnaires ne peuvent bénéficier d'un congé parental pour le même enfant, mais à l'issue d'une période, l'un ou l'autre peut renoncer au bénéfice du congé parental au profit de l'autre parent.

CONGE PARENTAL	F	H	% GLOBAL
Nombre d'agents	15	0	0,71%
TOTAL	15		

Le nombre d'agents placés en congé parental à baissé par rapport à 2008 (19 contre 15 en 2009).

Définition du congé de formation :

Le congé de formation est attribué pour une période d'1 mois minimum et de 3 ans maximum (fractionné ou continu), dont 1 an avec indemnités (85% du salaire brut). L'agent conserve également ses droits aux congés annuels. Les frais pédagogiques sont à la charge du stagiaire. Toutefois, ils peuvent être pris en charge pour des préparations aux examens et concours administratifs.

A partir du 1^{er} janvier 2007, un autre droit à la formation vient compléter le congé de formation professionnelle, il s'agit du droit individuel à la formation qui offre à chaque agent un crédit de 20h par an cumulables sur 6 ans (120h).

CONGE FORMATION	F	H	% GLOBAL
Nombre d'agents	2	1	0,14%
TOTAL	3		

Le nombre d'agents placé en congé formation a baissé de moitié en 2009. Sur les 6 agents placés en congé formation en 2008, 5 ont réintégré une affectation. Pour 2009 il s'agit de nouveaux congés formation.

Définition du congé de longue maladie :

Un fonctionnaire peut bénéficier d'un congé de longue maladie, après avis du comité médical, d'une durée maximale de 3 ans dans les cas où il est constaté que la maladie met l'agent dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, rend nécessaire un traitement et des soins prolongés et qu'elle présente un caractère invalidant et de gravité confirmée.

Le fonctionnaire conserve :

- l'intégralité de son traitement pendant 1 an
- puis est réduit de moitié pendant les 2 années qui suivent.
- l'intéressé conserve, en outre, ses droits à la totalité du supplément familial de traitement et de l'indemnité de résidence.

CONGE DE LONGUE MALADIE	F	H	% GLOBAL
Nombre d'agents	13	2	0,71%
TOTAL	15		

Le nombre de congé longue maladie a baissé en 2009 (23 contre 15).

Définition du congé de longue durée :

Un agent atteint d'une maladie reconnue peut être placé après avis du comité médical en congé longue durée. L'agent doit alors cesser tout travail rémunéré (le CLD est souvent octroyé à l'issue d'une année de CLM).

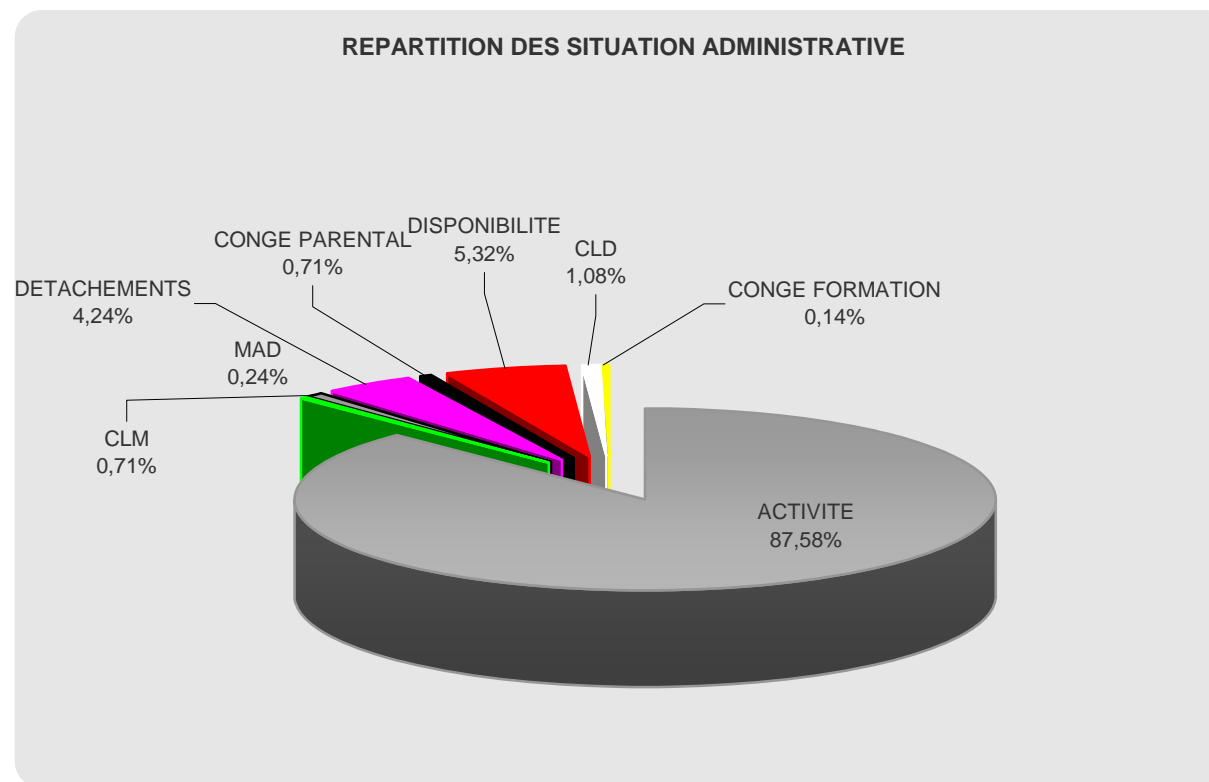
Dans cette situation, l'agent :

- conserve ses droits à l'avancement et retraite
- n'est plus affecté donc libère son poste
- libère son logement de fonction
- doit notifier ses changements d'adresse
- conserve son traitement pendant 3 ans
- perçoit un demi traitement pendant 2 ans

CONGE DE LONGUE DUREE	F	H	% GLOBAL
Nombre d'agents	20	3	1,08%
TOTAL	23		

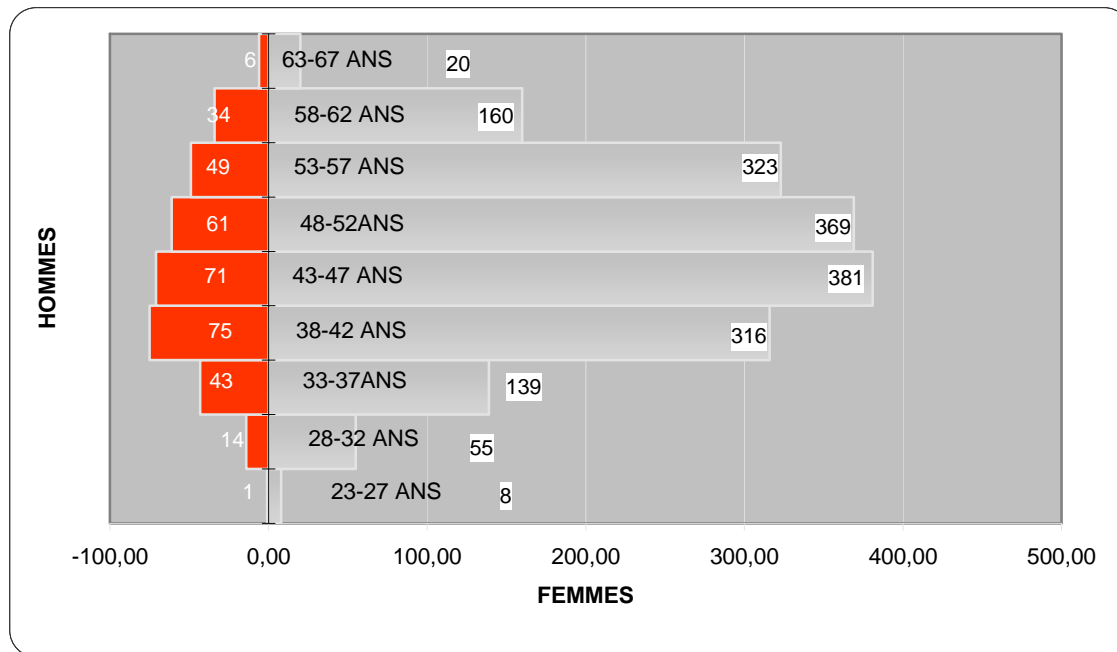
Le nombre d'agents placés en congé longue durée est sensiblement le même.

Représentation graphique de toutes les situations administratives



- La majorité des adjoints administratifs est en position d'activité, ce qui représente presque 87,58 % des agents du corps.
- 4,24 % des agents sont détachés et principalement dans une autre administration.
- 5,32 % des agents sont placés en disponibilité, le plus souvent pour convenances personnelles.

1.3. La pyramide des âges



On constate que dans le corps des adjoints administratifs il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes. Elles représentent 83% du corps contre 17% des hommes en 2009.

Les agents les plus nombreux se situent dans la tranche d'âge 43-47 ans.

Les jeunes entre 23-27 ans ne représentent que 0,42% du corps et les anciens 63-67 ans représentent 1,22% du corps.

Age par grade

AGE	GRADES				Total
	Adjoint administratif principal 1ère classe	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif de 1ère classe	Adjoint administratif de 2ème classe	
23-27			5	4	9
28-32			56	13	69
33-37		14	144	24	182
38-42	8	85	233	65	391
43-47	52	159	189	52	452
48-52	78	166	149	37	430
53-57	131	111	97	33	372
58-62	74	62	41	17	194
63-67	7	10	6	3	26
Total	350	607	920	248	2125

1.4. Les affectations

REPARTITION PAR TYPE DE STRUCTURE	REPARTITION PHYSIQUE		TOTAL	% GLOBAL
	F	H		
SERVICES DECONCENTRES	633	110	743	40%
ADMINISTRATION CENTALE	348	60	408	22%
SERVICES A COMPETENCE NATIONALE	105	35	140	7%
ETABLISSEMENTS PUBLICS	486	99	585	31%
TOTAL	1572	304	1876	100%

La répartition par affectation comprend les agents en activités au MCC ainsi que les agents en congé longue maladie. Elle n'inclut pas les MAD.

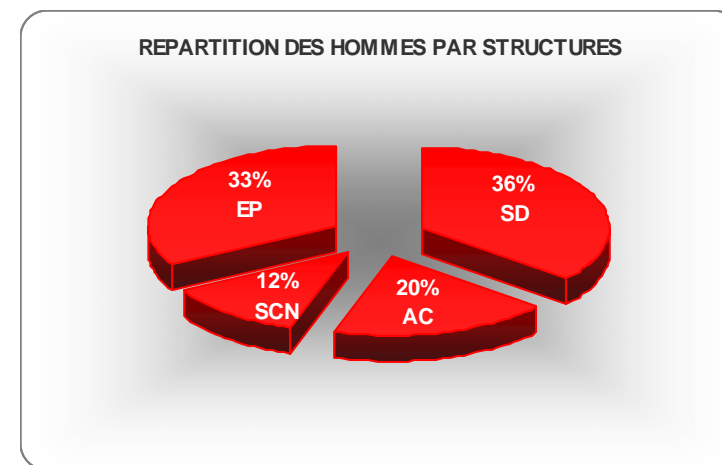
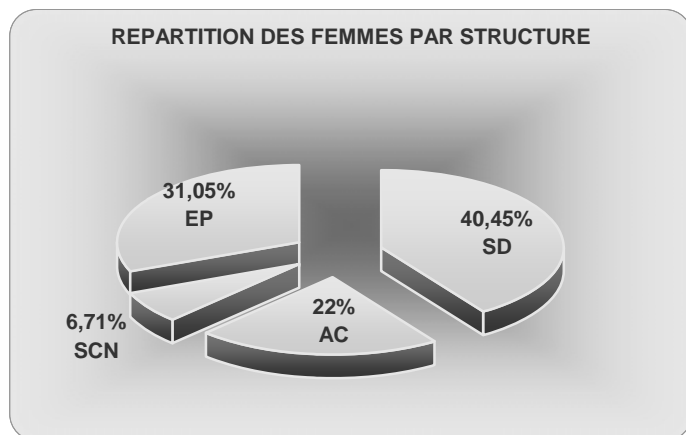
La majorité des adjoints sont comme en 2007 et en 2008 en fonction dans les services déconcentrés.

22% des adjoints exercent leur fonction en administration centrale.

7% dans un service à compétence nationale contre 9% en 2008.

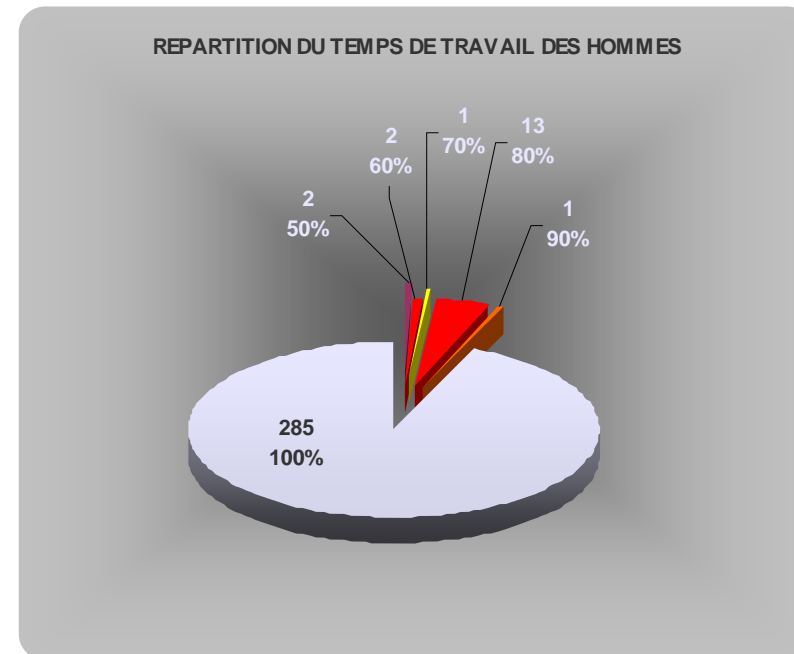
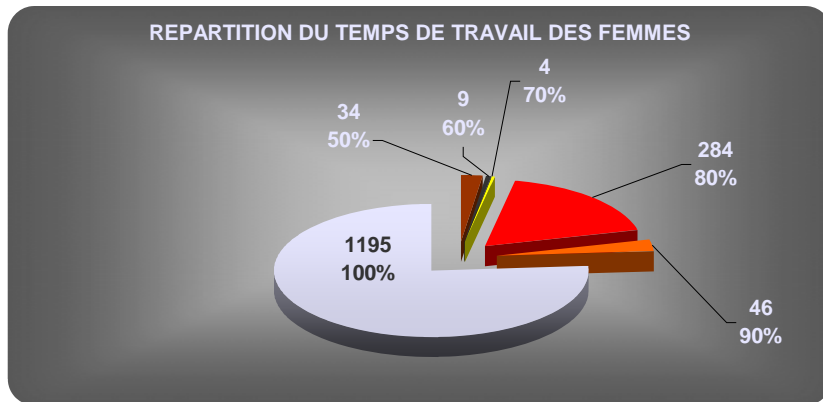
En revanche le nombre d'agents exerçant leurs fonctions dans un établissement public est en hausse 20% en 2007, 30% en 2008 et 31% en 2009.

Représentation graphique des affectations



1.5. Le temps de travail

QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL	50%		60%		70%		80%		90%		100%		TOTAL	
Nombre d'agents	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
	34	2	9	2	4	1	284	13	46	1	1195	285	1572	304
	36		11		5		297		47		1480		1876	
% par rapport à l'ensemble des agents affectés au MCC	2%		1%		0,3%		16%		3%		79%		100%	



Pour info la répartition du temps de travail comprend les agents en activité, les congés longue maladie. On constate que 32% des femmes exercent leur fonction à temps partiel contre seulement 7% des hommes.

LES FLUX 2009 AU SEIN DU CORPS

Les flux permettent de constater et de prévoir l'évolution des effectifs d'un corps.

1.6. Les entrées

RECRUTEMENTS CONCOURS ET DETACHEMENTS									
Concours INTERNE		Concours EXTERNE		Recrutement COTOREP		Détachements entrants autre filière		Détachements entrants extérieurs au MCC	
2009		2009		2008		2008		2008	
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
0	0	0	0	2	0	28	4	25	2

Les recrutements par voie de détachement sont les principales entrées dans le corps en 2009. (64%).

On constate que 35% des entrées sont des accueils en détachement dans le corps provenant d'une autre filière du MCC. 29% des autres accueils en détachement viennent de l'extérieur.

Les retours de situations interruptives représentent 34% des entrées en 2009.

TOTAL DES ENTREES	
2009	
F	H
84	8
92	

REINTEGRATIONS											
MUTATION Etablissement public vers MCC		RETOUR CLD		RETOUR Parental		RETOUR Détachement		RETOUR Disponibilité		RETOUR Formation	
2009		2009		2009		2009		2009		2009	
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
4	0	7	0	11	0	2	2	3	0	2	0

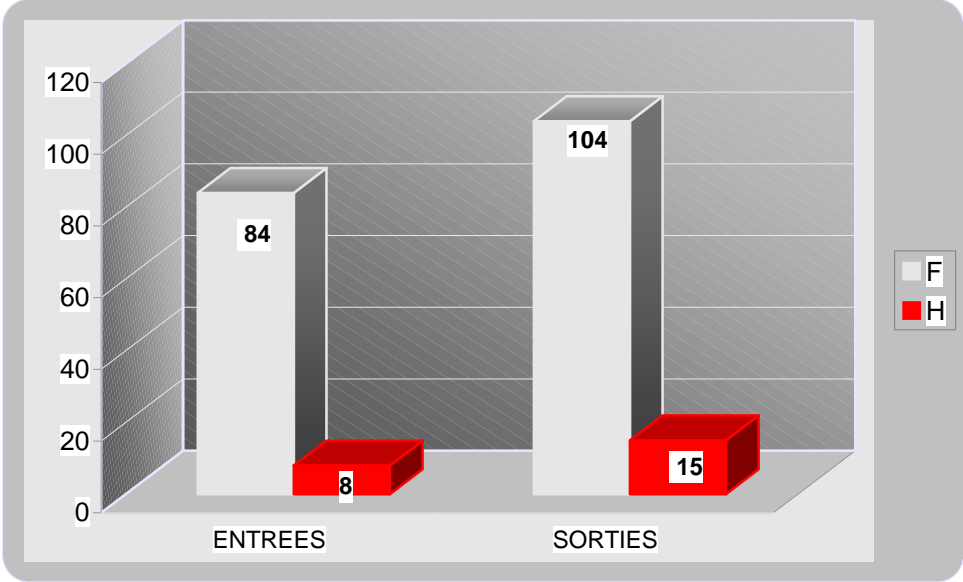
Les sorties

SORTIES																					
TOUR EXT. Examen professionnel sortant dans le corps des secrétaires administratifs		TOUR EXT. Au choix sortant dans le corps des secrétaires administratifs		Retraites		Disponibilité		Détachement		Congé longue durée		Congé parental		Radiation * Démission		Congé formation		Mutation dans un établissement public		Décès	
2009		2009		2009		2009		2009		2009		2009		2009		2009		2009		2009	
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
9	0	7	1	35	1	8	4	18	2	10	3	8	0	7	2	1	0	0	0	1	2

TOTAL DES SORTIES	
2008	
F	H
104	15
119	

La majorité des sorties en 2009 sont dues aux départs en retraites, elles représentent 30% des départs. 11% des départs sont des départs en détachement vers d'autres administrations et 10% sont des disponibilités. Les nominations au tour extérieur, au choix ou par examen professionnel vers des corps de catégorie B représentent 14% des départs. 12% des départs sont des départs définitifs : réintégrations dans corps d'origine après avoir été recrutés par détachement, démission ou décès.

Représentation graphique des entrées et des sorties du corps des adjoints administratifs



1.7. La « balance » des détachements dans le corps

Total des agents partis en détachement au 31.12.2009:

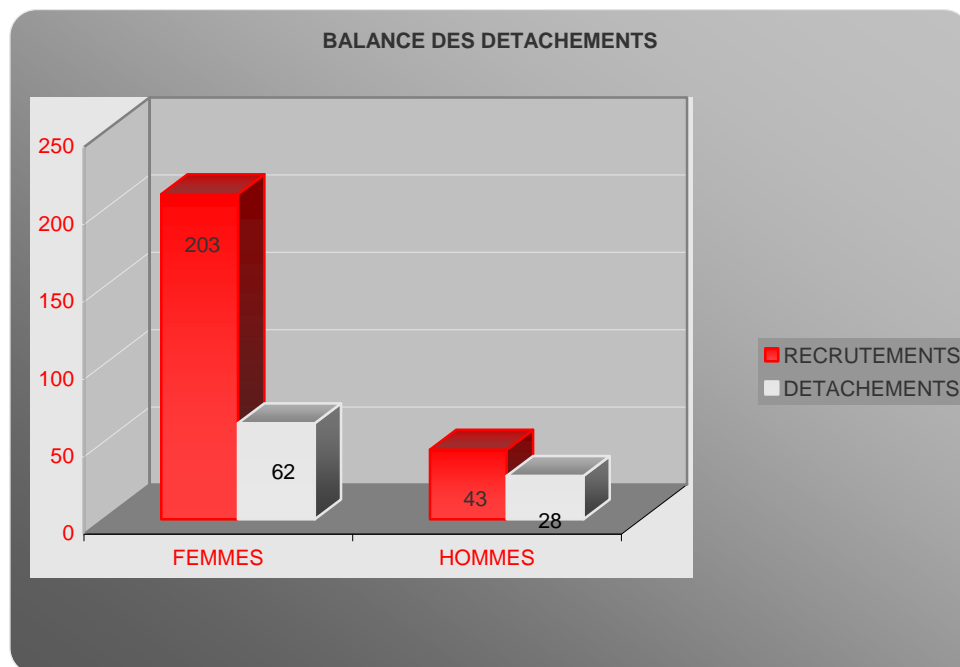
DETACHEMENTS	Dans une collectivité ou fonction publique hospitalière		Dans une autre administration de l'Etat		Dans un établissement public		Afin de suivre une scolarité		TOTAL		% GLOBAL
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Nombre d'agents	20	2	32	18	5	2	5	6	62	28	4,24%
TOTAL	22		50		7		11		90		

Total des agents recrutés dans le corps des adjoints administratifs par voie de détachement :

CORPS	F	H
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	203	43
TOTAL GLOBAL	246	

La « balance des détachements » oppose le nombre d'agents qui est en activité au MCC et dont le recrutement s'est effectué par la voie du détachement avec le nombre d'agents placés en détachement dans une autre administration ou une autre structure. Elle permet de mesurer l'équilibre entre les entrées et les sorties en détachement.

Représentation graphique de la « Balance des détachements »



Ce graphique représente le nombre d'agents (H / F) du ministère de la culture et de la communication :

- qui exercent leurs fonctions pour une autre administration (détachements).
- le nombre d'agents provenant d'autres ministères (recrutements par détachement) et qui exercent leurs fonctions au sein du ministère de la culture.

Pour info : Les intitulés des affectations de ce bilan 2009 correspondent à la structure du MCC avant la révision générale des politiques publiques qui prend effet au 13 janvier 2010.

1.8. Les intégrations dans le corps

Suite à leur recrutement dans le corps des adjoints administratifs par voie de détachement, les intéressés, après avoir effectué au moins un an de service au ministère de la culture et de la communication, ont demandé leur intégration en qualité d'adjoint administratif.

NOM PRENOM	AFFECTATION
AMBLARD Elisabeth	SDAP Ardèche
ANDREOLI Isabelle	Archives nationales d'outre-mer
BARATTE Véronique	Ecole d'architecture de Lille
BARBIER Carole	centre de recherche et de restauration des musées de France
BOUCHAREB Malika	SDAP Indre et Loire
BOUR Christine	SDAP du Bas-Rhin
BRETOU Frédérique	Musée du Louvre
CORBE Annick	SDAP Ile et Vilaine
DA MOTA Nicole	Ecole d'architecture de Marne la Vallée
DEZEBHER Delphine	DRAC Nord Pas de Calais
DOMENECH Céline	Ecole du Louvre
EHELARD Marie-Thérèse	SDAP Ile et Vilaine
FAURE Catherine	DRAC Limousin
FIRSTENBERG Lydie	Musée du Louvre
GERARD Virginie	Musée du Louvre
GUA YROSO-ESPOSITO Paola	Bibliothèque nationale de France
GUICHARD Sylvain	Bibliothèque nationale de France
HATIER Nathalie	Conservatoire national supérieur de musique de Luon
HAUCHECORNE Bruno	DRAC Haute Normandie
LOMAZZI Hervé	SDAP du Doubs
LONG Stéphane	Conservatoire national supérieur de musique de Luon
MANDE Patrick	DRAC Pays-de-la-loire
MAXIMIN Annie	SDAP des deux Sèvres
MAXIVEL Marie-Béatrice	Conservatoire national supérieur de musique de Luon
MONNERON Claire	Bibliothèque nationale de France
NOUNI Djemel	SDAP de l'Aude
NUNGESSER Patricia	SDAP de l'Yonne
PINON Lionel	Musée de Sèvres
QUARTA Muriel	Bibliothèque nationale de France
RICHARD Nathalie	Musée du Louvre
SANMARTY Céline	DRAC Aquitaine
SARTORI Sophie	Centre national du cinéma
TARDIVON Vanessa	Musée du Louvre
VERICEL Christel	SDAP du Rhône
YOUNESSI Nadia	Musée du Louvre
TOTAL : 35	

II. LES RECRUTEMENTS 2009

2.1. Les affectations des nouveaux recrutés

NOM PRENOM	TYPE DE RECRUTEMENT	ANNEE DE NOMINATION	AFFECTATION
AMMANN Fanny	par voie de détachement	2009	Ecole architecture de Nancy
ARCHER Karine	par voie de détachement	2009	Ecole architecture de Limoges
BALZAC Gazza	par voie de détachement	2009	Direction de l'architecture et du patrimoine
BAUDIN DESERT Nathalie	par voie de détachement	2009	Musée et domaine de Versailles
BAUDUIN MINOT Cécile	par voie de détachement	2009	Ecole nationale supérieure des beaux arts
BIDAULT Virginie	par voie de détachement	2009	Ecole architecture de Limoges
BILLOTEAU Olga	par voie de détachement	2009	Direction des archives de France
BISIAUX Pascal	par voie de détachement	2009	Musée du Louvre
BOUZARD Valérie	par voie de détachement	2009	Direction des musées de France
BROSSE Jeanne	par voie de détachement	2009	Musée d'Orsay
CALVADOS Sandra	par voie de détachement	2009	Direction des musées de France
CAPDEBOS Frédérique	par voie de détachement	2009	Musée du Louvre
CHAOUAT Régine	par voie de détachement	2009	Ecole architecture de Marseille
COLMAR Caroline	par voie de détachement	2009	Direction des archives de France
DARDE Jean François	par voie de détachement	2009	Musée d'Orsay
DECHESNE Armelle	par voie de détachement	2009	Musée du Louvre
DELEFOSSE Laetitia	par voie de détachement	2009	DRAC Nord Pas de calais
DORVAL Corinne	par voie de détachement	2009	Direction des musées de France
FARIN Marie Josée	par voie de détachement	2009	SDAP Haute Savoie
FECKOUA Taïti	par voie de détachement	2009	SDAP Essonne
FORTIN Cécile	par voie de détachement	2009	direction de la musique, de la danse et des spectacles
GELABALE Nestor	par voie de détachement	2009	DRAC Guadeloupe
GOUSSET Danielle	par voie de détachement	2009	MUCEM
GUILLOUMY Agnès	par voie de détachement	2009	Direction des musées de France
GUINET GALANO Valérie	par voie de détachement	2009	SDAP Pyrénées orientales
GUINET Valérie	par voie de détachement	2009	SDAP Pyrénées orientales
HOCHEDÉ Syvlie	par voie de détachement	2009	Musée du Louvre
HOFFMANN Nadine	par voie de détachement	2009	DRAC Lorraine
HOMO Eric	par voie de détachement	2009	DRASSM Marseille
JOURDAIN Nathalie	par voie de détachement	2009	Direction des archives de France
JOUSSE Delphine	par voie de détachement	2009	Direction des musées de France

Recrutements 2009 (SUITE)

NOM PRENOM	TYPE DE RECRUTEMENT	ANNEE DE NOMINATION	AFFECTATION
LAGARDE Sylvie	par voie de détachement	2009	Musée d'Orsay
LALIERE Henri-Paul	par voie de détachement	2009	SDAP Correze
LECHENAULT Véronique	par voie de détachement	2009	Ecole architecture de Dijon
LEMAHIEU Véronique	par voie de détachement	2009	Direction des archives de France
LEPERLIER-ZOUINE Aurélie	par voie de détachement	2009	SDAP Eure
LUCAS Dominique	par voie de détachement	2009	DRAC Champagne Ardennes
MARETTE Isabelle	par voie de détachement	2009	DRAC Corse
MBATEL Solange	par voie de détachement	2009	Direction des archives de France
MOUROUVAYA Geneviève	par voie de détachement	2009	SDAP Nord
OBRY Guillaume	par voie de détachement	2009	Direction des archives de France
PATIN Marie Line	par voie de détachement	2009	Direction des musées de France
PAUL Valériy	par voie de détachement	2009	DRAC Provence alpes côte d'azur
PENNARUN Jean René	par voie de détachement	2009	Musée d'Orsay
PEROUMAL Corinne	par voie de détachement	2009	Musée d'Orsay
PUYOL Céline	par voie de détachement	2009	Direction des musées de France
REYNAL Corinne	par voie de détachement	2009	DRAC Basse Normandie
ROSSIN Isabelle	par voie de détachement	2009	SDAP Haute Savoie
SALDANHA Gina Elste	par voie de détachement	2009	Musée d'Orsay
SEGUIN CADICHE Katia	par voie de détachement	2009	Direction de l'architecture et du patrimoine
SHILLINGS Annette	par voie de détachement	2009	Direction de l'administration générale
SINNAH Elisabeth	par voie de détachement	2009	Ecole architecture Paris Malaquais
SPACHER Laurence	par voie de détachement	2009	SDAP Moselle
SUN Dominique	par voie de détachement	2009	DRAC Aquitaine
TARDY Amélie	par voie de détachement	2009	Ecole architecture de Grenoble
TUSET Fabienne	par voie de détachement	2009	DRAC Languedoc roussillon
VANZATO Marguerite	par voie de détachement	2009	Etablissement public Versailles
VAUTIER Valérie	par voie de détachement	2009	Bibliothèque nationale de France
VINCENTI Régine	par voie de détachement	2009	Ecole architecture de Marseille
TOTAL des recrutements par voie de détachement : 59			

NOM PRENOM	TYPE DE RECRUTEMENT	ANNEE DE NOMINATION	AFFECTATION
COLNOT Laetia	AUTRE RECRUTEMENT	2009	
DUBOQUET Olivia	AUTRE RECRUTEMENT	2009	
TOTAL autres recrutements : 2			

2.2. Les recrutements dans le corps : récapitulatif en chiffres

DETACHEMENTS ENTRANTS EXTERIEURS AU MCC		AUTRE RECRUTEMENTS	
2009		2009	
F	H	F	H
53	6	2	0
59		2	
61			

2.3. Les titularisations

Suite à un stage d'une période d'un an les agents ci-après ont reçu un avis favorable à leur titularisation.

NOM PRENOM	AFFECTATION
BOUCHER Lisa	Direction de l'administration générale
BURESI Evelyne	DRAC Lorraine
CHARDONNET Karine	SDAP Côte d'armor
COLNOT Laetitia	DRAC Provence Alpes côte d'azur
DOUZ Mohamed	Musée du Louvre
GIQUEL Christine	DRAC Bretagne
GIRARDIN Françoise	Archives nationales
GONZALEZ Bianca	Ecole d'architecture de Belleville
KIRSTETTER Astrid	Direction de l'administration générale
POUVREAU Roger	SDAP Moselle
TOTAL : 10	

III. LES PROMOTIONS EN 2009

3.1. Promotion au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Modalités d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe :

- Soit par la voie d'un **examen professionnel** ouvert aux adjoints administratifs de 2^{ème} classe ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans leur grade.
- Soit **au choix** après avis de la CAP parmi les adjoints administratifs de 2^{ème} classe ayant atteint le 5^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade. Le taux de promotion pour l'année 2009 est de 12% calculé au prorata du nombre d'agents promouvables pour cette promotion (soit 14 postes).

Adjoint administratif de 1^{ère} classe au choix :

NOM PRENOM	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	MODE DE PROMOTION	DATE D'EFFET	AFFECTATION
AFONSO Cécilia	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	conservatoire national supérieur de musique de Paris
ARSTAND Joël	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
DELAGE Maryse	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Ecole d'architecture de Bordeaux
DRAIGNAU Sandrine	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Centre national du cinéma
FAIFE Denise	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée d'Orsay
FOUCHER Régine	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Rhône alpes
GRACIA ROUSSEL Sylvie	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Provence alpes côte d'azur
LECLERC Marie Christine	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Bibliothèque nationale de France
LOIAL Maxime	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
MATTIA Christophe	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée du Louvre
MAULON Jocelyne	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Haute Garonne
MICARD Anne	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Secrétariat général
PRINET Christine	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction des musées de France
TOURNERAU Patricia	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
TOTAL PROMOTIONS ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère classe au choix Session 2009 : 14					

Adjoint administratif de 1^{ère} classe par examen professionnel :

NOM PRENOM	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	MODE DE PROMOTION	DATE D'EFFET	AFFECTATION
CHERY Zelmira	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	Direction de l'administration générale
FERNANDES Elisabeth	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	Centre national du cinéma
GOURDIN Virginie	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	Musée d'Orsay
LEFEBVRE Martine	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	Musée du Louvre
METAIREAU Anicette	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	Centre national du cinéma
MORMICHE Véronique	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	SDAP Vendée
PRIETO Josepha	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	DRAC Bourgogne
RICO Delphine	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	DRAC Paca
SAUTRET Natacha	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	SDAP Haut Rhin
VIRAPIN Carole	Adjoint administratif 2ème classe	Adjoint administratif 1ère classe	examen professionnel	01/01/2009	Centre national du cinéma
TOTAL PROMOTIONS ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère classe par examen professionnel Session 2009 : 10					

3.2. Promotion au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Peuvent être promus au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, **au choix**, les adjoints administratifs de 1^{ère} classe ayant atteint le 5^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans leur grade.

Le taux de promotion pour l'année 2009 est de 11% calculé au prorata du nombre d'agents promouvables pour cette promotion (soit 56 postes).

NOM PRENOM	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	MODE DE PROMOTION	DATE D'EFFET	AFFECTATION
AUGUSTE Sylvie	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Ecole d'architecture de Paris Malaquais
AUTIN Isabelle	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
AYASSE Alain	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
BEAUDEUX Nicole	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Ile et Vilaine
BELHADI Patricia	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Centre national du cinéma
BIET Véronique	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
BLANCO Marie-Fernande	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Secrétariat général
BOETE Pascale	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction des archives de France
BOUET Anne Lise	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Ecole d'architecture de Paris Val de Seine
CAMBIEN Martine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction des musées de France
CARRERAS Antony	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Aube
CHAMCIRKAN Nadia	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Languedoc roussillon
CHARBONNIER Corinne	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction des archives de France
CHASLES Jean Jacques	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée Picasso
CONNAT Carole	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
COSQUERIC Christelle	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
COUTANT Isabelle	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Pays de la loire
DANIEL Katherine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Bibliothèque nationale de France
DEZANET Véronique	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Gironde
DJAOUADJI Zaia	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Ile de France
DOBRENEL Armelle	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée Picasso
DUFLO Thérèse	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Centre national du cinéma
FAHRASMANE Nina	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Guadeloupe
FAYARD Christian	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
FLORY Corinne	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'architecture et du patrimoine

Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au choix (SUITE)

NOM PRENOM	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	MODE DE PROMOTION	DATE D'EFFET	AFFECTATION
GALONNIER Madeleine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Hautes pyrénées
GARCEAU Olivier	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
GENTILUCCI Micheline	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Basse normandie
GUARRIGUES Catherine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Franche Comté
GUILLEMOIS Marie Françoise	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Bretagne
HACHET Pascale	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Picardie
HAUGAZEAU Yolande	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
HOMINAL Bérengère	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Var
HOULLE Honorette	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
KAZMIERCZIAK Philippe	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Ile de France
LE CARDINAL Roland	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Aquitaine
LECOMTE Emmanuel	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Seine et Marne
LESCAUX Céline	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
MALINOSKY Marie-Thérèse	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'architecture et du patrimoine
MENETRIER Catherine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction des musées de France
MEZA MONTAYA Michelle	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction du livre et de la lecture
NATOLIS Odile	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	cabinet du ministre
NETTER Catherine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Conservatoire national supérieur de musique de Paris
PAPIN Catherine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Haute Normandie
PETER Béatrice	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Guyane
PETEZ Djalila	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée Guimet
PUTZOLU Nathalie	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
RICHE Véronique	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Midi pyrénées
ROCHAS LARDEUR Mireille	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Provence alpes côtes d'azur
RONGIER Hélène	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Auvergne
ROSA Evelyne	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
ROUTIER Philippe	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	MUCEM
SARROLA Annie Françoise	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Corse
TERRIER Christine	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée du Louvre
VIGILANTE Dolores	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
VINSORBE Angeline	Adjoint administratif 1ère classe	AAP 2ème classe	AU CHOIX	01/01/2009	Ecole d'architecture de Languedoc roussillon
TOTAL PROMOTIONS ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE (2009) : 56					

3.3. Promotion au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Peuvent être promus au grade d'adjoint principal de 1^{ère} classe, **au choix**, les adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe ayant au moins 2 ans d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade.

Le taux de promotion pour l'année 2009 est de 10% calculé au prorata du nombre d'agents promouvables pour cette promotion (soit 39 postes).

NOM PRENOM	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	MODE DE PROMOTION	DATE D'EFFET	AFFECTATION
ABDELKIRANE Farida	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
BANDIN Josiane	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'architecture et du patrimoine
BOBIN Jocelyne	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de la musique, de la danse et des spectacles
BOCHET Martine	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction des archives de France
CADET Marie-Hélène	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
CALLIES Anne	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Yvelines
CARTHAME Jocelyne	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
COURBIS Cécile	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Centre national du cinéma
DIALLO Boubacar	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Guyane
DOUCET Hélène	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Ecole d'architecture de Lyon
DUPUY Mariline	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Champagne Ardenne
GAILLAC Sylvie	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
GAUDEL Véronique	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Midi pyrénées
GLESS Pascale	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Alsace
GOMEZ Sylvie	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
HAUTEMULE Chantal	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
HENIN Ghislaine	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation à la langue française et aux langues françaises
HIMBERT Patricia	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Cabinet du ministre
LEBON Serge	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Réunion
LEPERS Pascal	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée du Louvre
LEVEUX Véronique	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
MAITRE Michèle	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Auvergne

Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (SUITE) :

NOM PRENOM	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	MODE DE PROMOTION	DATE D'EFFET	AFFECTATION
MARTIN Jocelyne	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Basse Normandie
MESSAGE Christine	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Ile de France
NATIVEL Martine	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Réunion
NENCINI Laurence	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Essone
PAILHOUX Catherine	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Languedoc roussillon
PLANES-DELHOM Ghis	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Ecole d'architecture de Toulouse
PONCET Marie Pierre	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Ecole d'architecture de Belleville
POUCHELON Anne	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Musée d'Orsay
RICCI Christine	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Lorraine
ROBIN LOISEAU Brigitt	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Bibliothèque nationale de France
ROGIE Patricia	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction de l'administration générale
SCHMID Anne	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Bretagne
SCHMITT Michèle	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Provence alpes côte d'azur
SCOUARNEC Daniel	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	SDAP Finistère
TEYSSIER Marie Noelle	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	DRAC Rhône Alpes
WANECQUE Monique	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Direction des musées de France
ZAOUI Nassera	AAP 2ème classe	AAP 1ère classe	AU CHOIX	01/01/2009	Délégation aux arts plastiques
TOTAL PROMOTIONS ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE 2009 : 39					

PROMOTION : Récapitulatif en chiffres

PROMOTION au grade d'adjoint administratif 1ère classe		Promotion au grade d'AAP de 2ème classe		Promotion au grade d'AAP de 1ère classe	
2009		2009		2009	
F	H	F	H	F	H
11	3	44	12	35	4
14		56		39	
109					

Promotion dans le corps des secrétaires administratifs

- Modes de promotion possibles :
 - Par voie de concours interne et externe
 - Par voie du tour extérieur au choix
 - Mesures dérogatoires : par voie d'examen professionnel : ouvert aux fonctionnaires de catégorie C du MCC justifiant, au 1^{er} janvier de l'année de l'organisation de l'examen, d'au moins 5 ans de services publics (la durée de ce dispositif transitoire est de 3 ans, jusqu'en avril 2010 – Réf : Décret n° 2007-578 du 19 avril 2007).

Nom Prénom	CORPS D'origine	CORPS D'accueil	Type de recrutement	Date de nomination	Affectation
CULPIN Alain	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	Direction de l'architecture et du patrimoine
GSELL Dominique	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	Direction de la musique, de la danse du théâtre et des spectacles
JOSEPH Lisberte	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	DRAC Guyane
MERCIER Jeannine	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	Musée de Cluny
NADE Michèle	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	DRAC Lorraine
ROSSANO Sabine	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	DRAC Provence Alpes côte d'azur
ROULIER Chantal	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	DRAC Bretagne
SANTONI Graziella	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	Tour extérieur au choix	01/01/09	Direction de l'administration générale SPAS
TOTAL des recrutements par la voie du tour extérieur : 8					

Nom Prénom	CORPS D'origine	CORPS D'accueil	Type de recrutement	Date de nomination	Affectation
VIRLOUVET Marie-Alice	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	Musée de Cluny
BESSIERES Corinne	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	DRAC Rhône Alpes
BRULLOT Sylviane	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	DRAC Lorraine
ROSSIRE Carine	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	DAG bureau du budget
BERNARD Sophie	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	DRAC Pays de la Loire
LE BRAS Marjorie	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	Musée du Louvre
LIEVRE Sandrine	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	DRAC Rhône Alpes
FRIKER Muriel	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	DRAC Provence côte d'azur
GUYONVARCH Nadège	Adjoint administratif	Secrétaire administratif	examen professionnel	01/01/2009	Ecole d'architecture de Nantes
TOTAL des recrutements par la voie de l'examen professionnel (repyramidage) : 9					

IV. LA MOBILITE

4.1. Les mouvements géographiques

SERVICE D'ORIGINE	SERVICE D'ACCUEIL			
	PARIS	ILE DE France	REGIONS	TOTAL
PARIS	28	3	8	39
ILE DE France	1	1	0	2
REGIONS	5	0	5	10
TOTAL	34	4	13	51

La majorité des agents changent d'affectation au sein de l'administration centrale. Ce chiffre représente (55%) des mouvements.
Il y a autant d'agents qui changent de région que d'agents qui quittent une région pour venir travailler à Paris. (10%)..
6% des agents partent de Paris pour une affectation en Ile de France, contre 2% qui quittent une affectation en Ile de France pour une affectation à Paris.
Enfin 16% des agents quittent Paris pour partir en région.

4.2. Les flux fonctionnels

SERVICE D'ACCUEIL					
SERVICE D'ORIGINE	ADMINISTRATION CENTRALE	SERVICES DECONCENTRES	ETABLISSEMENTS PUBLICS	SERVICES A COMPETENCE NATIONALE	TOTAL
ADMINISTRATION CENTRALE	21	2	4	1	28
SERVICES DECONCENTRES	4	3	5	0	12
ETABLISSEMENTS PUBLICS	1	0	4	0	5
SERVICES A COMPETENCE NATIONALE	1	2	2	1	6
TOTAL	27	7	15	2	51

41% des adjoints ont changé d'affectation au sein de l'administration centrale.

8% des adjoints sont partis d'un établissement public pour un établissement public différent.

8% sont passés de services déconcentrés en administration centrale. Egalement 8% des adjoints ont quitté l'administration centrale pour exercer leur fonction dans un établissement public.

Il y a plus de départs que d'arrivées dans les services à compétence nationale.

V. LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)

5.1. Définition d'une CAP

Une commission administrative est créée par arrêté conjoint du Premier ministre et du ministre de la culture pour chaque corps de fonctionnaires. C'est un organe consultatif formé d'un nombre égal de représentants de l'administration nommés et de représentants du personnel élus pour 3 ans.

Chaque CAP est placée auprès du directeur de l'administration générale. La commission administrative paritaire est consultée sur les questions d'ordre individuel concernant les fonctionnaires des corps pour lesquels elle est compétente.

La Commission Administrative Paritaire est compétente pour donner un avis dans les cas énumérés par la loi, et notamment sur les points suivants :

Stage et titularisation

- Prorogation de stage
- Refus de titularisation (licenciement en cours ou en fin de stage)
- Titularisation

Notation - Avancement

- Notation : réduction d'ancienneté et avis sur les demandes de révision
- Avancement de grade
- Promotion de corps

Positions des fonctionnaires

- Détachement entrant dans le corps
- Intégration dans le corps concerné suite à un détachement
- Disponibilité

Situations spécifiques de fonctionnaires

- Litige relatif à l'exercice du temps partiel
- Litige relatif à la formation professionnelle ou personnelle
- Mutation avec changement de résidence
- Refus de congé pour formation syndicale

Sanctions

- Sanctions disciplinaires en formation spécifique

5.2. Les représentants de l'administration et du personnel

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION 2008 Désignés pour une période de 3 ans à compter du 08/06/2007	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Alain TRIOLLE	M. Marc OBERLIS
M. Jean-Luc GUINEMENT	M. Raymond THEILLER
Mme Véronique DELOBEL	M. Gilles NEVIASKI
M. Jean-Pierre GANIER	M. Jean-Pierre COVO
M. Benoît PROUVOST	Mme Sabrina SAHNOUN
M. Joseph-Antoine d'ORNANO	M. Serge CALLIGARIS
M. Clément OCULI	M. Laurent WILLEMANN
Mme Sylvaine GORIOT	M. Stéphane MARTINET
REPRESENTANTS DU PERSONNEL Elus pour une période de 3 ans à compter du 08/06/2007	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Adjoints administratifs principaux de 1ère classe	
Mme Violetta LIBAR	
Patricia COUDERT	
Adjoints administratifs principaux de 2ème classe	
M. Joaquim LEBRE	M. Jean-Yves EMONIDE
Mme Julie ANDY	Mme Marie-Christine AUBRY
Adjoints administratifs de 1ère classe	
M. Samuel BELLANGER	M. Henri KONDI
M. Ali KACI	Mme Florence MERCIER
Adjoints administratifs de 2ème classe	
Mme Jocelyn BLONBOU	M. Gilles KPONKOU
M. Gilbert CHERGUI	Mme Nathalie RAGOO

5.3. Les CAP en 2009

Séance du 25 juin 2009

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du 6 décembre 2008.
- Titularisations.
- Mutations – Détachements
- Examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe session 2008.
- Réduction d'ancienneté.
- Questions diverses.
- Intégration d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- Intégration d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- Promotion au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au titre de 2009.
- Intégration des adjoints administratifs de 1^{ère} classe.
- Promotion au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au titre de 2009.
- Intégration des adjoints administratifs de 2^{ème} classe.
- Promotion au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de 2009.

Séance du 8 décembre 2009

Ordre du jour

- Approbation du procès verbal du 25 juin 2009
- Titularisations
- Mutations – Détachements
- Transformations de postes (adjoints techniques exerçant des fonctions administratives, rétro transfert équipement, et direction du développement des médias).
- Questions diverses
- Intégration d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- Intégration d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- Promotion au choix au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2010.
- Refus d'un congé de formation d'un adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- Intégration des adjoints administratifs de 1^{ère} classe
- Promotion au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au titre de 2010.
- Intégration d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- Promotion au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de 2010.